

MIGRATIONS INTERNES ET INTERNATIONALES

Philippe BOCQUIER et Sékouba DIARRA

Avant 1993, les seules sources de données disponibles sur le phénomène migratoire étaient constituées par les deux recensements généraux de population (1976 et 1987) et quelques enquêtes à couverture géographique limitée. Ces sources abordent le phénomène de façon indirecte tant dans sa mesure que dans son explication. C'est pourquoi l'Enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation (EMMU) a été réalisée au Mali¹ dans le cadre général du Réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) coordonné par le Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD), à Bamako.

UN VOLUME MIGRATOIRE CONSIDÉRABLE

Cette enquête est la première opération du genre effectuée au Mali depuis l'indépendance, et nous montre l'importance des flux migratoires au Mali. Entre 1988 et 1992, pour une population moyenne de 4 028 000 personnes âgées de 15 ans et plus, on a enregistré un total de 1 009 000 migrations². Nous avons

¹ Le terrain a eu lieu de décembre 1992 à mars 1993. L'échantillon est représentatif au niveau régional et par milieu urbain et rural. Il est constitué de 11 000 ménages et de 82 000 individus, et 22 000 itinéraires migratoires ont été recueillis auprès des enquêtés âgés de 15 ans et plus.

² Ce chapitre reprend en grande partie les résultats publiés dans le rapport descriptif de l'enquête (République du Mali et CERPOD, 1996) et dans la plaquette de quatre pages qui résume ces résultats. Nous avons cependant corrigé les résultats de l'enquête nationale à l'aide de la

mesuré ici la migration entre les huit régions du Mali (y compris Bamako, la capitale) et entre les milieux en quatre catégories : la capitale, les autres communes (les villes de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao), les villes secondaires (les villes de plus de 5 000 habitants qui ne sont pas des communes) et le milieu rural.

Tableau 1 : Répartition (en milliers et en %) des migrations internes et internationales pour la période 1988-92 (population de 15 ans et plus)

Type de migration	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Migrations intra-rurales	38 6 %	32 8 %	70 7 %	46 %
Migrations entre villes de même catégorie	17 3 %	15 4 %	32 3 %	47 %
Migrations entre milieux	236 38 %	172 44 %	408 40 %	42 %
Total des migrations internes	291 47 %	219 56 %	510 51 %	43 %
Immigrations internationales	134 22 %	53 14 %	187 19 %	28 %
Émigrations internationales	194 31 %	118 30 %	312 31 %	38 %
Total des migrations internationales	328 53 %	171 44 %	499 49 %	34 %
Total général	619 100 %	390 100 %	1009 100 %	39 %

Source : EMMU-93.

Pour effectuer le décompte des migrations, seules les résidences dites « permanentes », de 6 mois ou plus, ont été prises en considération. L'importance du phénomène serait encore plus considérable si les migrations temporaires (en particulier saisonnières) avaient été prises en compte. Le volume des migrations de longue durée est malgré tout déjà considérable : pour donner un point de comparaison, le nombre de naissances est d'environ 360 000

matrice des migrations internationales issue du rapprochement avec les autres enquêtes du REMUAO. Les résultats diffèrent donc essentiellement en ce qui concerne les migrations internationales : l'enquête malienne sous-estimait les migrations internationales féminines et le déficit migratoire du milieu urbain avec l'étranger.

par an et le nombre de décès de 130 000 par an, contre un peu plus de 200 000 migrations par an. La migration est donc, au même titre que la fécondité et la mortalité, un phénomène démographique majeur au Mali.

Parmi ces migrations, 51 % sont des migrations internes au pays et 49 % sont internationales. Parmi les migrations internes, un cinquième ont eu lieu au sein d'un même milieu (soit le milieu rural, soit entre deux villes de même catégorie) mais dans des cercles différents. Le reste, c'est-à-dire les quatre cinquièmes des migrations internes, sont donc des migrations entre le milieu rural et le milieu urbain, ou entre villes de différentes catégories. La migration interne au Mali est donc très liée au processus d'urbanisation.

On constate en outre que la contribution des femmes aux migrations internes n'est pas négligeable, et qu'elle est plus importante pour les migrations n'impliquant pas un changement de milieu (47 %, soit une participation équivalente à celle des hommes) que pour les migrations entre milieux différents (42 %). En revanche, la participation féminine à la migration internationale est nettement plus faible (34 %). La distance spatiale, qui recouvre aussi une distance économique et sociale, est un déterminant fort du différentiel entre les sexes : dans un flux migratoire, plus les lieux d'origine et d'accueil sont éloignés (par la distance physique, par la différence de milieu, par une frontière), moins les femmes y participent.

DES MIGRATIONS INTERNES FORTEMENT MARQUÉES PAR LA MIGRATION INTERNATIONALE

Bamako et la région de Ségou : deux carrefours de la migration interne

Au niveau des échanges internes, l'intensité des migrations est plus élevée entre les régions de Koulikoro et Ségou d'une part, et le district de Bamako d'autre part : pour ces flux, l'intensité migratoire est quatre fois supérieure à la moyenne. Ceci résulte non seulement d'un effet de proximité de ces régions par rapport au district de Bamako mais également des facilités de communication avec le district soutenues par des circuits économiques fortement établis.

Ainsi, Bamako enregistre un solde migratoire interne positif (de 17 100 personnes entre 1988 et 1992 soit en moyenne 3 400 personnes par an) et apparaît comme la principale zone bénéficiaire des migrations internes. La seule région pour laquelle Bamako enregistre un solde négatif est Kayes.

Outre Bamako, Ségou est la région la plus attractive au niveau interne et son influence va au-delà des régions limitrophes. En somme, on peut considérer Bamako comme le principal carrefour de la migration interne, et la région de Ségou comme un carrefour secondaire.

Tableau 2 : Taux de migration nette interne par régions et par sexe en % de la population de 15 ans et plus (1988-92).

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao-Kidal	Bamako
Hommes	+0,09	+0,07	-0,04	+0,25	-0,44	-0,17	-0,41	+0,41
Femmes	-0,03	-0,31	-0,02	+0,34	-0,56	-0,43	-0,31	+1,29
Total	+0,02	-0,14	-0,03	+0,29	-0,52	-0,31	-0,33	+0,85

Source : EMMU-93.

En effet, Bamako est concernée par 61,6 % des migrations internes, et la région de Ségou par 42,4 %. Les migrations entre ces deux régions comptent pour 21,0 % des migrations internes. Ensemble, ces deux régions sont concernées par 83,0 % des migrations internes, quel que soit le sexe du migrant.

Par ailleurs, le bilan des migrations est plus équilibré entre régions pour les hommes que pour les femmes. Ainsi les taux de migration nette interne varient moins pour les hommes (de -0,4 % à +0,4 %) que pour les femmes (de -0,6 % à +1,3 %).

Le volume des migrations internationales dépasse celui des migrations internes

La migration internationale tient une place importante dans le système migratoire malien. Le solde migratoire international équivaut à plus de 75 % du solde migratoire négatif total dans les régions du nord du pays (Mopti, Tombouctou, Gao-Kidal), et pour plus de 85 % dans les régions de Koulikoro et

Sikasso (tableau 3). Dans la région de Kayes, la contribution est même supérieure : le solde négatif est exclusivement dû à l'émigration internationale.

Tableau 3 : Taux de migration nette interne et internationale par régions en % de la population de 15 ans et plus (1988-92)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tom-bouctou	Gao-Kidal	Bamako
Interne	+0,03	-0,14	-0,03	+0,29	-0,51	-0,32	-0,32	+0,83
International	-1,37	-0,95	-0,19	-0,59	-1,68	-0,93	-1,17	+0,12
Total	-1,34	-1,08	-0,22	-0,31	-2,19	-1,25	-1,49	+0,96

Source : EMMU-93.

On le voit, ce n'est pas la migration interne, pas même vers Bamako, qui influe le plus sur la croissance migratoire négative de ces régions. Même pour une région attractive au niveau interne comme Ségou, le solde migratoire interne positif n'a compensé que pour moitié le solde international négatif.

Le district de Bamako constitue une exception : non seulement le solde migratoire total est positif, mais le solde migratoire international (lui aussi positif) ne contribue que pour un huitième au solde total.

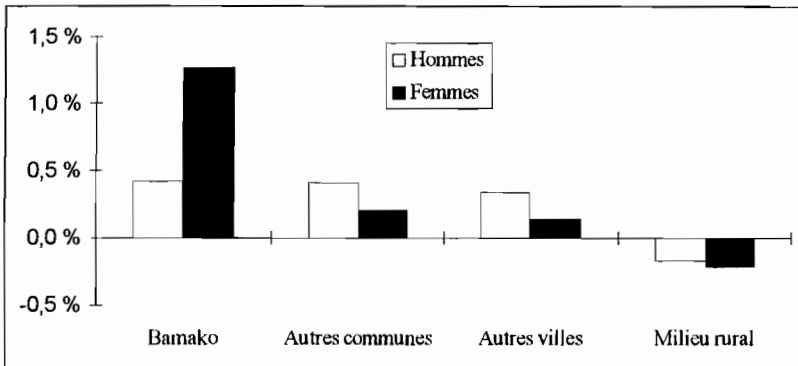
L'exode rural vers les villes intérieures est surtout féminin

S'il y a exode rural, ce n'est pas tant en direction du milieu urbain qu'en direction des pays étrangers. Par exemple, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les flux du milieu rural vers et en provenance de la capitale se compensent. Le milieu urbain, et en particulier la capitale, n'a pas servi de relais pour la migration vers l'étranger : la migration internationale ne représente que 16 % des flux en provenance ou à destination de Bamako, et 30 % pour l'ensemble du milieu urbain.

On observe d'importantes différences selon le sexe et l'âge. Les migrations internes féminines se font plutôt entre les localités urbaines ou bien sont orientées du milieu rural vers la capitale. Ainsi, les migrations à destination de Bamako sont, en volume, en majorité féminine (71 000 contre 66 000 pour les hommes) contrairement à toutes les autres régions de destination. De plus, le solde positif interne est dû à 75 % aux femmes. On remarque en particulier que

le taux de migration nette de la capitale pour les femmes de 15 à 29 ans est de +2,6 %, dont 89 % sont imputables à la seule migration intérieure. Pour les hommes de la capitale de 15 à 29 ans, le taux est seulement de +1,0 %.

Figure 1 : Taux annuel de migration nette interne par milieu et par sexe en % de la population de 15 ans et plus (1988-92).



Source : EMMU-93

Tableau 4 : Taux annuel de migration nette interne par milieu et par sexe en % de la population de 15 ans et plus (1988-92).

	Bamako	Villes principales	Villes secondaires	Milieu rural
Hommes	+0,42	+0,41	+0,34	-0,17
Femmes	+1,27	+0,21	+0,14	-0,21
Ensemble	+0,85	+0,30	+0,23	-0,19

Source : EMMU-93.

En fait, les migrations entre milieux sont plus équilibrées chez les hommes : l'exode rural des hommes, en particulier des jeunes, est moins dirigé vers les villes du pays que directement vers les pays étrangers, qui contribuent pour 86 % au solde migratoire négatif du milieu rural. La capitale bénéficie moins des migrations masculines avec le milieu rural que le reste du milieu urbain. La capitale, même si elle gagne des hommes en provenance des autres villes, perd légèrement sa population masculine au profit du milieu rural. Ceci pourrait indiquer un retour vers le milieu rural : ainsi les flux entre le milieu rural et la

capitale sont équilibrés pour les hommes âgés de 15 à 44 ans ; mais pour les hommes de plus de 45 ans, les flux entre le milieu rural et la capitale se font plutôt au détriment de la capitale dont le taux de migration nette avec le milieu rural est de $-0,5$ % dans ce groupe d'âges.

En somme, la dynamique d'urbanisation à l'intérieur du pays et singulièrement la croissance de Bamako est surtout le fait des jeunes femmes. Il semblerait que Bamako, du fait de l'importance des activités du secteur tertiaire (services et commerce) attire plus les femmes que les hommes, qui trouveraient à l'étranger des emplois dans le secteur productif (agriculture et industrie) et dans le commerce international.

Le milieu rural est le principal pourvoyeur de migrations internationales

Le milieu rural apparaît comme incontournable dans l'étude de la migration internationale. En 1988-92, 55 % des flux en provenance du milieu rural se font à destination de l'étranger, et 73 % des flux vers l'étranger se font en provenance du milieu rural. De même, plus de 45 % des flux que reçoit le milieu rural prennent origine à l'étranger, et près de 69 % des flux en provenance de l'étranger se font à destination du milieu rural.

Le solde négatif du milieu rural (environ $-26\ 000$ par an, soit une croissance migratoire négative de $-0,9$ % par an) est dû pour 75 % aux échanges déficitaires avec les pays étrangers. Pour le milieu urbain, la croissance positive au niveau interne ($+0,6$ % par an) a été compensée par un déficit au niveau international ($-0,4$ % par an) de sorte que l'urbanisation au Mali est plutôt freinée par la dynamique migratoire internationale.

Par ailleurs, les migrations internationales sont surtout masculines. Les femmes ne contribuent que pour un tiers (34 %) aux migrations en provenance ou à destination de l'étranger. L'étranger concerne moins de 45 % des migrations féminines, alors que chez les hommes plus de la moitié (53 %) des migrations sont internationales. Mais on remarque que le déficit migratoire avec l'étranger ($-25\ 000$ par an) est autant dû aux hommes qu'aux femmes.

UNE MIGRATION INTERNATIONALE TRÈS IMPORTANTE MAIS PLUS ÉQUILBRÉE QUE PAR LE PASSÉ

La Côte-d'Ivoire, principal pays d'accueil des maliens à l'étranger

Pour certaines régions, l'importance de l'émigration internationale résulte de la proximité avec les pays voisins (Côte-d'Ivoire pour la région de Sikasso ; Burkina Faso pour les régions de Sikasso, Ségou et Mopti ; Niger pour la région de Gao ; Mauritanie pour les régions de Kayes et Tombouctou). Mais les pays étrangers constituent une destination privilégiée qui va au-delà des simples liens de proximité géographique. C'est le cas en particulier de la région de Kayes qui apparaît comme une région d'émigration internationale par excellence : plus de 70 % de son émigration a pour destination l'extérieur du Mali, dont une moitié vers les pays hors du REMUAO. Cette situation trouve en partie son explication dans l'ancienneté des migrations vers la France (voir le chapitre consacré aux maliens en France).

Le Mali dans son ensemble entretient aussi d'intenses mouvements de population avec la Côte d'Ivoire soutenus par des relations traditionnelles d'échanges commerciaux. Le chapitre consacré aux maliens en Côte d'Ivoire fournit de plus amples détails sur les relations entre les deux pays. Mais rappelons simplement ici que plus de 850 000 Maliens résident dans les pays du REMUAO (dont 735 000 en Côte-d'Ivoire), ce qui représente environ 10,5 % de la population résidant au Mali en 1993. À ceux-là, il faut ajouter les Maliens résidant dans les pays d'Afrique hors REMUAO et dans les pays hors d'Afrique. Par exemple, en 1990, près de 30 000 immigrés maliens étaient recensés en France (dont 2 000 seulement avaient acquis la nationalité française), auxquels il faut rajouter 10 500 Maliens nés en France, et quelques milliers d'illégaux (en 1997-98, moins de 9 000 Maliens avaient demandé leur régularisation en France), soit un total inférieur à 50 000 Maliens en France. Au total, tous pays d'accueil confondus, on peut estimer à environ 1 million le nombre de Maliens recensés comme étrangers dans leur pays d'accueil au début des années 1990, ce qui représente un huitième de la population résidant au Mali. Ces évaluations ne tiennent pas compte des bi-nationaux (en particulier les enfants d'émigrés), très difficiles à estimer, car ils sont considérés comme nationaux à la fois au Mali et dans le pays d'accueil.

Par contraste, la population de nationalité étrangère résidant au Mali se chiffre à moins de 50 000 personnes ce qui est presque négligeable par rapport à la population totale en 1993 (0,6 %). Cette proportion était de 0,8 % en 1987 et 1,2 % en 1976. On assiste ainsi à une diminution progressive de la population étrangère au Mali, soit du fait du retour des étrangers, soit du fait de l'adoption de la nationalité malienne, soit encore du fait de la baisse de l'immigration étrangère.

En 1993, la population étrangère se répartit entre Burkinabé (43 %), Guinéens (24 %), Sénégalais (6 %), Nigériens (6 %), Mauritaniens (5 %) et Ivoiriens (4 %). Les autres nationalités (provenant de pays non frontaliers) sont représentées dans des proportions très faibles. Parmi les pays hors réseau, le Bénin est le plus fortement représenté (2 % des étrangers).

L'importance de l'émigration internationale a diminué

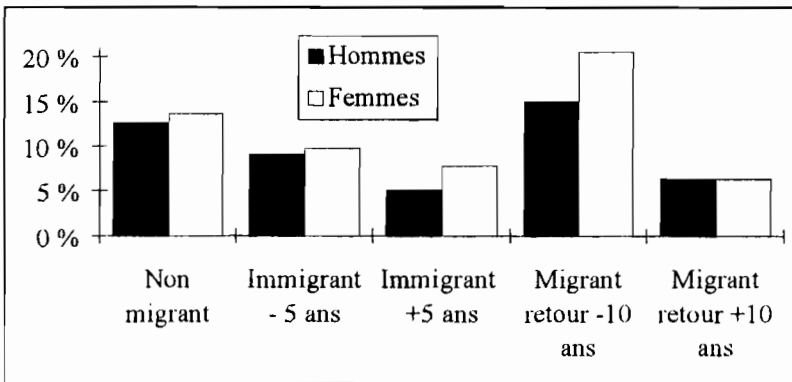
On a pu constater durant la période 1988-92 un solde migratoire international négatif. Le Mali était déjà un pays d'émigration à en juger par le taux net d'accroissement migratoire observé entre les deux recensements de 1976 et de 1987 : ce taux était de -1,1 % par an en moyenne pour la population totale. Cependant, selon les données ajustées du REMUAO, ce taux a été réduit de près de deux tiers, n'atteignant que -0,4 % durant la période 1988-92 pour la population totale. Le Mali est toujours un pays d'émigration mais moins que par le passé.

Le taux de croissance naturelle (du fait de la baisse de la mortalité et du maintien à un niveau élevé de la natalité) est passé de 2,7 % à 2,9 % par an en une dizaine d'années. Mais c'est surtout la réduction de plus de moitié du taux d'accroissement migratoire qui a eu pour conséquence une accélération de la croissance totale du pays, qui est passée de 1,6 % entre 1976 et 1987, à environ 2,5 % entre 1988 et 1993.

LES IMMIGRANTS SEMBLENT MIEUX S'INSÉRER EN MILIEU URBAIN QUE LES NON-MIGRANTS ET LES MIGRANTS DE RETOUR

On remarque que les écarts de scolarisation entre migrants et non-migrants sont plus importants pour les femmes que pour les hommes. Ainsi les hommes migrants sont à près de 28 % scolarisés contre 26 % pour les non-migrants, tandis que les femmes migrantes sont scolarisées à près de 21 % contre seulement 12 % pour les non-migrantes.

Figure 2 : Taux de chômage urbain selon le statut migratoire et le sexe



Source : EMMU-93

Le migrant (plus souvent citadin) tente généralement d'accéder au marché du travail en s'installant d'abord à son propre compte comme indépendant, dans le secteur dit informel. Mais, contrairement aux idées reçues, les migrants, du point de vue de l'emploi, ne semblent pas avoir de difficultés particulières à s'insérer en milieu urbain : ils sont au contraire plus actifs et moins souvent chômeurs (8 % contre 13 % pour les non-migrants). Cependant, le chômage dépend aussi de la durée de résidence : quel que soit le sexe, le chômage est le plus élevé pour les immigrants récents (arrivés dans les cinq années précédant l'enquête). Le chômage frappe aussi plus durement les migrants qui retournent dans leur lieu d'origine (migrants de retour) : le taux de chômage maximum

(16 %) est atteint chez les migrants qui sont retournés à leur lieu de naissance dans les 10 ans précédant l'enquête.

D'autres études convergent pour dire que les migrants accèdent généralement rapidement à l'emploi. Par exemple, parmi les hommes immigrants arrivés dans les années 1980 à Bamako, 55 % ont accédé à l'emploi dans leur première année de séjour. La situation s'est dégradée par rapport aux hommes immigrants des années 1960 et 1970 (dont environ 75 % accédaient à l'emploi dans leur première année de séjour), mais ces chiffres montrent malgré tout une surprenante rapidité d'insertion sur le marché de l'emploi (Ouedraogo et Piché, 1995). Il faut souligner que ce phénomène n'est pas spécifique à Bamako et qu'il s'observe dans d'autres pays et d'autres villes (Goldscheider, 1983 ; Banerjee et Bucci, 1995 ; Bocquier, 1996 ; Bocquier et LeGrand, 1998).

CONCLUSION

Pour la période 1988-92, l'analyse montre une intensité des migrations tout à fait considérable, comparable à celle de la natalité ou de la mortalité. Au niveau interne, Bamako et la région de Ségou constituent les carrefours principaux de la migration. Bamako a particulièrement bénéficié de la migration des jeunes femmes, provenant surtout du milieu rural. La dynamique d'urbanisation à l'intérieur du pays et singulièrement la croissance de Bamako est surtout le fait des jeunes femmes.

Dans certaines régions, la migration internationale a plus de poids que la migration interne : c'est le cas dans les régions du nord du Mali, de Koulikoro, de Sikasso et surtout de Kayes. En effet, les migrations internationales équivalent en volume aux migrations internes. Les échanges internationaux se font essentiellement entre le milieu rural et l'étranger. Cependant le déficit migratoire s'est plutôt résorbé depuis les années 1980, en grande partie sans doute du fait de la crise qui a frappé la Côte d'Ivoire, principal pays d'émigration des Maliens. En raison de ces échanges migratoires plus équilibrés avec l'étranger, et aussi en raison d'une baisse de la mortalité, la croissance démographique totale du pays a augmenté de 50 % en 10 ans, pour atteindre environ 2,5 % par an au début des années 1990.

Ces conclusions portent sur la période 1988-92, et l'on sait que les migrations peuvent rapidement changer d'intensité et de direction, en fonction de

l'évolution économique. Le changement de régime politique en 1992, la dévaluation du franc CFA en 1994 ont pu influencer sur les mouvements migratoires et modifier ainsi notre diagnostic pour la période la plus récente.

Bibliographie

- Banerjee B. et Bucci G. A., 1995. - "On-the-Job Search in a Developing Country : An Analysis Based on Indian Data on Migrants", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 43, n° 3, p. 565-583.
- Bocquier P., 1996. - *Insertion et mobilité professionnelles à Dakar*. - Paris, ORSTOM (Collection Études et Thèses), 312 p.
- Bocquier P. et LeGrand T. L., 1998. - "L'accès à l'emploi dans le secteur moderne", in : P. Antoine, D. Ouédraogo et V. Piché (éds.), *Trois générations de citoyens au Sahel - Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, p. 77-114. - Paris, L'Harmattan (Collection Villes et Entreprises).
- Goldscheider C., 1983. - "The Adjustment of Migrants in Large Cities of Less Developed Countries : Some Comparative Observations", in : C. Goldscheider (éd.), *Urban Migrants in Developing Countries : Patterns and Problems of Adjustment*, p. 233-253. - Boulder, Colorado, Westview Press.
- Ouedraogo D. et Piché V. (éds.), 1995. - *L'insertion urbaine à Bamako*. - Paris, Karthala (Collection Economie et développement), 206 p.
- République du Mali et CERPOD, 1996. - *Enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation*. - Bamako, CERPOD, 168 p. (Rapport descriptif).

Bocquier Philippe, Diarra S.

Migrations internes et internationales.

In : Bocquier Philippe (ed.), Diarra T. (ed.). Population et société au Mali.

Paris : L'Harmattan, 1999, p. 63-74.

(Etudes Africaines). ISBN 2-7384-8490-5